

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL****Séance du 4 juillet 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le quatre juillet, le Conseil Municipal de la commune de **SAINT-ROMAIN-LE-PUY** dûment convoqué le vingt-sept juin deux mille vingt-deux, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de son maire **Madame Annick BRUNEL**

PRESENTS (24) : Annick BRUNEL, Christian SOULIER, Annie OSTARD, Maryse RODRIGUEZ, Pierre MARCOUX, Véronique GENEVRIER, Nathalie FERNANDEZ, Sébastien OLIVIER, Guylaine FAYOLLE, Cyril RONZE, Yvette VERNIERE, Cyrille GENEVRIER, Christine FELIX, Angelo MANIERI, Françoise BUSALLI, Charlélie ARNAUD, Marine TOINON, Alain MAISSE, André GACHET, Martine MEILLIER, Robert CHAPOT, Florence PICHON, Michel VALERY, Marjorie COMBE.

ABSENTS AU MOMENT DU VOTE (3 dont 3 pouvoirs) : Gérard DI FRUSCIA (pouvoir à Cyril RONZE), Jean-Paul FERRE (pouvoir à Christian SOULIER), Sébastien DE ARAUJO (pouvoir à Marjorie COMBE)

SECRETARE de séance : Véronique GENEVRIER

Délibération n°2022-07-07 :**COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE**

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L.2122-22,

Vu la délibération précisant les délégations consenties au Maire par le conseil Municipal,

PREND ACTE DES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE :

Décision n°2022/06 : Reprise de concessions funéraires expirées.

Décision n°2022/07 : Reprise de concessions funéraires en état d'abandon.

Décision n°2022/08 : Marché pour la réalisation de travaux de mise en sécurité du mur de soutènement de l'accès au Prieuré au prix de 20 861 € HT avec la société Momot Maçonnerie.

(2022/18) Décision de non préemption (droit de préemption urbain) du 14 juin 2022 : vente d'un bâtiment sur les parcelles cadastrées section ZH n°174, ZH 178 et ZH 183, situées «Les Epalits».

(2022/19) Décision de non préemption (droit de préemption urbain) du 13 mai 2022 : vente d'un bâtiment sur la parcelle cadastrée section E n°1081, située «2 rue Léon Portier» (usage commercial).

(2022/20) Décision de non préemption (droit de préemption urbain) du 13 mai 2022 : vente d'une maison sur la parcelle cadastrée section C n°566 (indivision), située «8 impasse des Tournesols».

(2022/21) Décision de non préemption (droit de préemption urbain) du 13 mai 2022 : vente d'une maison sur les parcelles cadastrées section D n°2190 et D n°280, situées «9 avenue de Larzailler».

(2022/22) Décision de non préemption (droit de préemption urbain) du 1^{er} juin 2022 :
vente d'une maison sur la parcelle cadastrée section E n°2570 située «47 B rue Emile Reymond».

(2022/23) Décision de non préemption (droit de préemption urbain) du 1^{er} juin 2022 :
vente d'une maison sur la parcelle cadastrée section E n°3192 située «22 avenue du Cruchin».

(2022/24) Décision de non préemption (droit de préemption urbain) du 10 juin 2022 :
vente d'un ensemble immobilier commercial avec parking sur les parcelles cadastrées section E n°1370, E n°2265, E n°2267, E n°2268, E n°2659 et E n°2662, situées «rue F. Parot».

(2022/25) Décision de non préemption (droit de préemption urbain) du 14 juin 2022 :
vente d'une maison sur les parcelles cadastrées section ZM n°234, ZM n°253, ZM n°255 (1/2) E n°2776 (1/24^{ème}), E n°2782 (1/24^{ème}), ZM n°220 (1/24^{ème}), ZM n°227 (1/24^{ème}) et ZM n°228 (1/24^{ème}) situées «Galata».

(2022/26) Décision de non préemption (droit de préemption urbain) du 16 juin 2022 :
vente d'une maison sur les parcelles cadastrées section E n°2601, E n°2605, E n°2604 (1/3), E n°2607 (1/3), E n°2099 (1/3) et E n°2101 (1/3) situées «Place Verrerie».

(2022/26) Décision de non préemption (droit de préemption urbain) du 22 juin 2022 :
vente d'une maison sur les parcelles cadastrées section E n°3214 et E n°3215 (1/2) situées «6 Montée de Leyniec».

Certifié exact,

A Saint-Romain-le-Puy, le 08 juillet 2022

Le Maire, Annick BRUNEL

Certifié exécutoire

Reçu en Sous-Préfecture le :

Publié ou Notifié le :

